

# AVIS AU PUBLIC

## ENQUETE PUBLIQUE

### *Relative à l'élaboration d'un plan d'alignement portant sur la route de la Tuilerie*

Par arrêté municipal n° AP2021.021 en date du 28 décembre 2021, Monsieur le Maire de la commune de SAINT-JORIOZ a ordonné l'ouverture de l'enquête publique en vue de l'élaboration d'un plan d'alignement portant sur la route de la Tuilerie.

Monsieur Jacky DECOOL a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 28 décembre 2021.

**L'enquête publique se déroulera à la mairie de SAINT-JORIOZ du lundi 24 janvier au lundi 7 février 2022 inclus**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le dossier est également consultable au format numérique, sur le site internet de la commune : [www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr)

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie le **jeudi 27 janvier 2022 de 9h00 à 12h00 et le lundi 7 février 2022 de 14h00 à 17h00**.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire-enquêteur, Mairie de SAINT-JORIOZ, place de la Mairie, 74410 SAINT-JORIOZ ou par mail à [mairie@saint-jorioz.fr](mailto:mairie@saint-jorioz.fr)

Mairie de SAINT-JORIOZ

74410 SAINT JORIOZ